

LES CREATIONSRECRUTEMENT
Assistants d'éducation

1 ETP (équivalent temps plein)
AED crée dans TOUS les LP de l'académie

0,5 ETP crée dans TOUTES les SEP de l'académie + 1 ETP pour celle de BOISJOLY POTIER

Création d'un poste CPE au collège PLATEAU GOYAVES ST LOUIS



On a insisté sur la nécessité d'avoir un décret qui gère le statut, la carrière et les évolutions des AED Cédésés. Ces créations sont en lien avec la mise en place du bureau des entreprises. Nous avons demandé un CPE en plus au CLG PLATEAU GOYAVE et nous avons obtenu satisfaction.

Pour les autres établissements, collèges, lycée, LGT et SEGPA, la répartition des CPE et AED reste à l'identique

LA RÉFORME DE LA VOIE PRO

Création du bureau des entreprises : pas de nouveauté, existe déjà chez nous car nous avons des DDF et des assistants dans la plupart des LP. Un recrutement sera possible s'il est financé par le FAM (Fond de mutualisation académique)—A voir

Nous avons accusé le ministère de mensonge : pas de mobilité professionnelle pour les collègues avec le bureau des entreprises, pas d'amélioration des conditions de travail des DDFT ou ACTC ou comment faire plus avec 0 moyens ! On demande 1 ETP AED pour les bureaux sans AT DDF et pas 0,5 ETP



La gratification des PFMP 50 €/semaine pour les 1^{er} CAP et les 2^{sd}e, 75 €/semaine pour les 1^{ere} BAC PRO et les Tle CAP, 100 € pour les Tle BAC PRO

C'est l'ASP (agence de service public) qui va gérer les actes de gestion.

LE PACTE

Toujours pas de pacte sécable pour les PLP ! 6 missions ou rien. Pour les autres, les RCD (remplacement de courte durée) sont prioritaires pour accéder aux autres missions. Possibilité de mixer plusieurs RCD. **Indemnités versées mensuellement.** Si les heures ne sont pas effectuées il y aura un **remboursement au prorata** OU un **complément sur une mission forfaitaire.** **Si congé maladie**, l'indemnité ne sera pas versée SAUF si les heures ont DÉJÀ été effectuées ! **Les PE pourront venir le mercredi** matin en collège, effectuer les heures d'approfondissement et de soutien aux 6^{ème}.

La découverte des métiers en 5^{ème} n'est ni fait ni à faire. On vous donne notre avis [ici](#)

Nous avons signalé l'injustice des missions non sécables pour les PLP et la surcharge des actes de gestion pour les services administratifs. La précipitation plonge les chefs d'établissement dans une urgence qui aurait pu être évitée. Du stress pour tous au final. On demandé à ce que les PE remplaçants puissent aussi se positionner pour les heures de soutien/approfondissement en collège

L'ensemble des OS dont l'UNSA EDUCATION a boycotté le CSM car le ministère a refusé de soumettre au vote la mise en place du PACTE. Du coup, nous n'avons pas non plus, siégé au CSA ce mercredi.